

Fiche d'information du laser CO2 fractionné

But et rythme du traitement :

Le traitement consiste en un balayage photo sélectif ou moins profond d'une zone du visage ou du visage entier par laser CO2 fractionné dans l'intention de diminuer :

- Les signes du vieillissement solaire (taches, élastose, rides superficielles).
- Les pores dilatés, un aspect irrégulier de la surface de la peau.
- Les cicatrices atrophiques ou d'autre origine.

Le nombre de séances :

Il est en fonction de la profondeur des lésions, de l'intensité du réglage du laser CO2 fractionné et des attentes du patient en matière de résultats. Plus le réglage est fort, plus la séance est efficace donc moins il est nécessaire de faire de séances mais plus les suites opératoires sont prolongées. Ce traitement peut être réalisé sous anesthésie locale par :

- Froid pulsé, crème anesthésiante de contact, anesthésie locorégionale par un anesthésique injectable pour une zone limitée.

Pour le traitement des paupières, les yeux sont protégés par des coques.

La douleur :

Elle peut être présente pendant l'intervention et dans les suites immédiates. Il s'agit d'une sensation de chaleur ou de brûlure au niveau de la zone traitée. Elle peut nécessiter la prise d'antalgiques qui seront prescrits par le médecin.

Suites immédiates :

Des rougeurs, un œdème, des croûtes superficielles, un aspect marron surviennent habituellement dans les jours qui suivent le traitement. Les suites et la période d'éviction sociale sont en fonction de l'intensité du traitement.

En cas d'apparition de fièvre ou de douleur empêchant le sommeil, il est nécessaire d'avertir votre médecin.

Une crème cicatrisante ou des pansements sont appliqués jusqu'à cicatrisation complète : ces soins sont prescrits par votre médecin lors de la séance de laser.

La cicatrisation est obtenue en 1 à 2 semaines. La peau peut rester rosée quelques semaines suivant la séance et nécessite l'application d'un maquillage correcteur.

Il est impératif de se protéger du soleil par l'application d'un écran total pendant les mois qui suivent ce traitement.

Complications :

Affection bactérienne ou virale (herpès), poussée d'acné ou de rosacée, hyperpigmentation ou hypopigmentation, grains de milium, sont rares. Les cicatrices hypertrophiques sont exceptionnelles.

Soins post-laser :

Soins antiseptiques, crèmes cicatrisantes et prévention anti herpétique, prévention de l'hyperpigmentation seront prescrits par votre médecin.

Absence de cotation dans la nomenclature de la Sécurité Sociale. Ce traitement n'est pas remboursé par la Sécurité Sociale. Aucun arrêt de travail ne peut être délivré par le praticien pour ce traitement à visée esthétique.